

Octobre 2020 ■ Allocution de Sonia Ethier

## Continuons de nous serrer les coudes

**« S’il est coutume de vous dire qu’on n’a pas chômé depuis le dernier conseil général, je vous avoue qu’il est difficile de trouver les mots pour vous témoigner la réalité des derniers mois. Ça a été extrêmement chargé, et ça continuera de l’être sur tous les plans. »**

C’est ainsi que la présidente de la CSQ, Sonia Ethier, a ouvert le dernier conseil général (CG), qui s’est tenu en ligne les 21 et 22 octobre 2020. Elle a profité de son allocution pour souligner tout le travail accompli par le personnel de la santé depuis le début de la crise sanitaire. « C’est sans relâche que nos collègues tiennent le système de santé à bout de bras malgré un réseau fragilisé. À ce jour, environ 17 000 travailleuses et travailleurs de la santé ont contracté la COVID-19. Peut-on s’étonner du départ de 1 700 membres, et peut-être même plus, depuis le début de la pandémie? », s’est exclamée la présidente.

Elle a également profité de l’événement pour mentionner le travail de la FSQ-CSQ, qui a pris le flambeau aux quatre coins de la province avec la campagne « 2<sup>e</sup> vague, on veut pas se noyer! » dans le but de dénoncer les départs précipités, l’absence de volonté du gouvernement de s’attaquer à la stabilité des postes et le fait que les employeurs n’ont pas déposé de plans concrets pour être prêts au moment de l’arrivée de la deuxième vague.

Dans son allocution, Sonia Ethier a aussi mis de l’avant tout le travail des enseignants, du personnel de soutien et les professionnels du réseau scolaire, de cégeps et d’universités qui ont continué à porter les services étudiants et l’enseignement à distance de façon exemplaire, dès les premiers jours de la crise: « La surcharge est bien présente du côté de l’ensemble du personnel qui est tributaire des nombreuses consignes qui changent au quotidien. Par-dessus tout, on a une pénurie de personnel. »

Malgré le contexte, la FIPEQ-CSQ s’est mobilisée de façon exemplaire. Les responsables en services éducatifs en milieu familial (RSE) ont entrepris une grève rotative avant de lancer une grève générale illimitée. « Cette mobilisation était essentielle pour faire infléchir le gouvernement et son ministre de la Famille. Je salue la solidarité et l’engagement des RSE. Elles sont inspirantes, a mentionné Sonia Ethier. Je suis fière de ces femmes déterminées et prêtes à se battre afin de revendiquer de meilleures conditions de travail ».



Sonia Ethier

De plus, la présidente a abordé les nombreux enjeux qui seront défendus par la CSQ au cours des prochaines semaines: la crise des conditions de travail en raison de la pandémie, la négociation du secteur public avec « un gouvernement absolument intransigeant qui semble vivre dans un autre monde » et la reprise des travaux parlementaires avec de nombreux projets de loi importants.

En conclusion, la présidente a souligné l’engagement et le travail de toutes et tous au cours des derniers mois. « Sans vos efforts et votre présence, on n’y serait pas arrivés. Prenez soin de vous! »

Consultez le texte complet de l’allocution en cliquant [ici](#).

# Réflexion sur le déroulement du 43<sup>e</sup> Congrès de la CSQ

La situation de pandémie a eu des répercussions sur la tenue des instances de la CSQ au cours des derniers mois. Nous avons pu reprendre un certain rythme de croisière avec la tenue des instances en mode virtuel et en ajustant nos façons de faire (ordres du jour allégés, méthodes d'animation et de présentation différentes).

Toutefois, dans ce contexte exceptionnel, la tenue de notre 43<sup>e</sup> Congrès, avec près de 1 000 congressistes, pose des défis supplémentaires sans compter les obligations contractuelles qui y sont rattachées. Rappelons que l'arrêté ministériel de la ministre de la Santé et des Services sociaux

en date du 26 avril 2020 enjoint aux organisations de prendre toutes les mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Le conseil général a donc évalué différents scénarios en prenant en considération les aspects logistiques,

financiers, politiques et démocratiques. Nous travaillons à trouver les meilleures solutions afin d'assurer notre démocratie syndicale.

Un conseil général extraordinaire aura lieu le 23 novembre 2020, lors duquel nous ferons le point sur le sujet.

## Nouveau régime d'assurance collective

# Faites vos choix!

La CSQ a adopté en mai 2020 son nouveau régime d'assurance collective de personnes: le régime Alter ego – L'avantage CSQ. Doté d'une nouvelle structure innovante et flexible, ce régime entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Les membres de la CSQ sont invités à participer à la campagne d'adhésion au nouveau régime, qui se déroulera du **9 novembre au 4 décembre inclusivement**. Cette campagne offre l'occasion aux membres admissibles de choisir leurs garanties en assurance collective.

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

- ✓ Les membres qui ne participeront pas à la campagne d'adhésion au nouveau régime se verront attribuer des protections équivalentes à ce qu'ils possèdent déjà.
- ✓ Les membres exemptés du régime sont invités à participer à la campagne afin d'effectuer leurs choix en assurance soins dentaires, en assurance vie, en plus d'identifier leurs personnes bénéficiaires en assurance vie.

- ✓ Afin de bien choisir le contenu de leurs protections en assurance collective, les membres peuvent consulter le site [alterego.lacsq.org](http://alterego.lacsq.org).
- ✓ Le site regorge d'informations utiles. Il permet aussi de consulter toute la documentation détaillant le nouvel aménagement du régime, les garanties et leurs coûts.

### POUR EN SAVOIR PLUS

**Site Web:** [alterego.lacsq.org](http://alterego.lacsq.org)  
(clavardage disponible)

**Courriel:** [alterego@lacsq.org](mailto:alterego@lacsq.org)

**Téléphone:** Contactez SSQ  
au 1-888-CSQ-0006

**alter ego**  
L'AVANTAGE CSQ

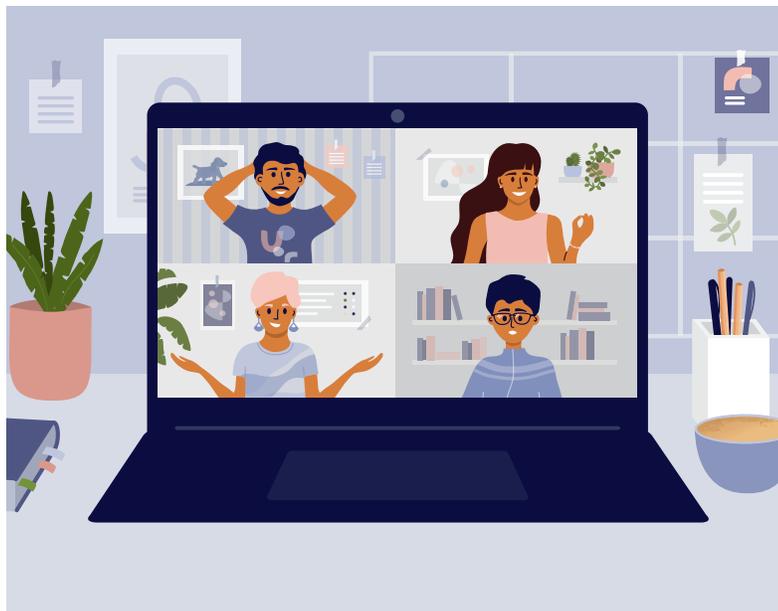
**CAMPAGNE D'ADHÉSION À  
L'ASSURANCE COLLECTIVE  
DU 9 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE,  
FAITES VOS CHOIX!**

Rendez-vous sur le site [alterego.lacsq.org](http://alterego.lacsq.org) pour plus de renseignements ou consultez votre syndicat local

# Enjeux et perspectives

Les déléguées et délégués présents au conseil général ont pu assister à une présentation sur les enjeux et les perspectives du télétravail, un sujet fort pertinent dans le cadre de la crise sanitaire actuelle.

Le télétravail, vu autrefois par les employeurs comme un privilège octroyé à quelques employées et employés, est devenu une réalité pour bon nombre de travailleurs depuis le début de la pandémie. Bien qu'il plaît à une majorité, le télétravail présente plusieurs inconvénients selon une proportion significative de la population.



## AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

- ✓ Sur le plan personnel, le télétravail apporte des avantages (réduction du temps de déplacement, économie de temps, meilleure concentration, etc.) et des inconvénients (difficultés d'accès à certaines informations, intensification du travail, isolement d'avec les collègues, risque de double charge pour les femmes, etc.)
- ✓ Sur le plan sociétal, le télétravail offre plusieurs avantages, par exemple la réduction de la transmission des virus en général, la diminution de la congestion routière, du coût d'entretien des infrastructures et de la pollution. Il accroît aussi les possibilités d'une meilleure intégration à la vie professionnelle pour les personnes en situation de handicap.

## ENJEUX

Le télétravail comporte plusieurs enjeux pour les employés et les organisations syndicales. Par exemple :

- ✓ L'hyperconnectivité et ses effets sur la santé mentale ;
- ✓ Le transfert de certains coûts aux employés (matériel et fourniture, forfaits internet, etc.) ;
- ✓ La judiciarisation possible des relations du travail ;
- ✓ Le respect de la vie privée ;
- ✓ La santé et la sécurité au travail, et plus encore.

## PERSPECTIVES

- ✓ Au total, 50 % des Québécoises et des Québécois souhaitent pérenniser ce mode d'organisation du travail.
- ✓ Seulement 40 % des emplois au Canada peuvent toutefois être effectués en télétravail.

- ✓ Le constat actuel : le télétravail semble destiné à rester présent après la pandémie.
- ✓ Des ententes doivent être prévues pour encadrer le télétravail dans les différents milieux.
- ✓ Les ententes devraient être convenues avant l'échéance des conventions collectives en raison de l'étendue de la pratique actuelle constatée et des enjeux importants qui l'entourent.

## PLACE À L'ACTION

Cette présentation au CG était une première appropriation du sujet. Au cours des prochaines semaines, la Centrale continuera de faire des analyses sur les répercussions du télétravail, notamment sur les conditions de travail de ses membres et sur les enjeux de santé et de sécurité.

# Vivre et travailler dans les communautés crie et inuit

La CSQ a lancé deux guides d'insertion professionnelle à l'intention du personnel souhaitant aller travailler dans les communautés crie et inuit.

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

- ✓ Depuis 50 ans, la CSQ représente le personnel de l'éducation qui travaille dans ces communautés.
- ✓ Au fil des années, la CSQ a pris la mesure des défis que rencontrent les travailleuses et travailleurs non autochtones qui choisissent d'exercer leur profession ou leur métier dans ces communautés, notamment en ce qui concerne leur rétention au Nord.

- ✓ La CSQ est aussi consciente des défis que relèvent ses membres issus d'une communauté crie ou inuit face aux préjugés des personnes non autochtones.

## PLACE À L'ACTION

- ✓ Pour répondre aux questionnements des personnes qui désirent travailler dans une communauté crie ou inuit, la CSQ a préparé deux guides.
- ✓ Ces derniers visent à mieux faire connaître la réalité du Nord et à conscientiser les gens intéressés par cette aventure, notamment au regard des différences entre les modes de vie et la culture des habitants du nord et du sud du Québec.
- ✓ L'objectif des guides : faire en sorte que l'insertion des membres dans leur nouveau milieu de vie et de travail soit une expérience plus enivrante que déstabilisante.



## POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez **les deux guides** disponibles sur le site de la CSQ.

## Une proposition pour soutenir les peuples autochtones

La mort tragique de Joyce Echaquan, à l'hôpital de Joliette, qui nous rappelle l'existence du racisme systémique au sein de notre société, et le décès des deux jeunes enfants dans la communauté de Wendake ont été abordés lors du dernier CG.

« Ces drames humains nous rappellent que nous avons un devoir à l'endroit des personnes vulnérables et que leur survie dépend de notre capacité d'être solidaires les uns envers les autres. J'espère de tout cœur que les appels à l'aide et que les cris de détresse servent à nous réveiller toutes et tous enfin, pour que la discrimination à l'égard des peuples autochtones cesse

et que leurs droits soient pleinement reconnus », a souligné la présidente de la CSQ, Sonia Ethier, lors de son allocution d'ouverture.

## PLACE À L'ACTION

Dans le but d'appuyer les communautés autochtones, la délégation du CG a adopté une proposition afin :

- ✓ Que la CSQ somme les gouvernements fédéral et provincial de mettre en œuvre les recommandations, les appels à l'action et les appels à la justice émis par la Commission de vérité et réconciliation du Canada, le Comité permanent des affaires autochtones

et du Nord, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics ;

- ✓ Que la CSQ exige des gouvernements fédéral et provincial qu'ils publient périodiquement l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces recommandations, de ces appels à l'action et de ces appels à la justice ;
- ✓ Que la CSQ exige du gouvernement fédéral une refonte de la Loi sur les Indiens, L.R.C. (1985), ch. I-5 basée sur une consultation avec les Premières Nations.

# État des lieux

La présidente de la FIPEQ-CSQ, Valérie Grenon, a profité du CG pour remercier les personnes déléguées pour leur soutien tout au long du processus de négociation pour le renouvellement de la convention collective des responsables en services éducatifs en milieu familial (RSE).

« Cela a pris 18 mois de négociations, une multitude de moyens de pression, une grève rotative qui a fait le tour du Québec, une grève générale illimitée d'une semaine et l'entrée en scène d'une médiatrice pour en arriver à une entente de principe avec le ministère de la Famille », a dit la présidente.

« Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on prend ce genre de décision, lourde de conséquences », a-t-elle ajouté, en faisant référence à la grève générale illimitée. C'est toutefois à la suite de cette grève que les RSE membres de la FIPEQ-CSQ ont approuvé l'entente de principe à 82,4%.

Bien que des gains considérables aient été faits sur le volet normatif de l'Entente collective, la bataille pour de meilleures conditions salariales se poursuivra par le biais d'un comité sur la rémunération.



La FIPEQ-CSQ entame maintenant la négociation nationale et regroupée en CPE. Les intervenantes ont plusieurs demandes afin d'améliorer les conditions d'exercice de leur emploi, qui se sont énormément détériorées avec la pandémie de la COVID-19.

## Postes comblés au sein des différents comités

La CSQ tient à remercier celles et ceux qui ont posé leur candidature pour les postes au sein des différents comités et à féliciter les personnes élues :

### COMITÉ DE FINANCES

- ✓ Claudia Zimmermann, du Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ)
- ✓ Pascal Côté, du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud (SECS-CSQ)

### COMITÉ PERMANENT DE CONCILIATION

- ✓ Substitut: Carl Tremblay, du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR-CSQ)

### COMITÉ DES JEUNES

- ✓ Mélanie Déziel-Proulx, du Syndicat du soutien scolaire de l'Outaouais (SSSO-CSQ)

# Solidarité avec Haïti

**En Haïti, la répression antisyndicale s'accroît. Au mois de mars 2020, la situation est devenue de plus en plus préoccupante alors que le pays traversait une période d'anarchie et de violence généralisée, affectant sérieusement le réseau de l'éducation.**

Les transferts arbitraires, exigés par le ministère de l'Éducation d'Haïti, de dirigeantes et de dirigeants ainsi que de militantes et de militants syndicaux empêcheraient notamment ces personnes d'exercer leurs responsabilités syndicales et les priveraient de locaux pour organiser les réunions syndicales.

Selon les syndicats concernés, ces mutations feraient suite à la mobilisation continue des représentants syndicaux pour une éducation publique gratuite et de qualité d'une part, et une revalorisation de la condition enseignante d'autre part.

Dès cette annonce, les syndicats de l'éducation haïtiens ont décidé de mener des actions de manifestation et de grève.

## PLACE À L'ACTION

Dans le but de soutenir les dirigeantes et dirigeants ainsi que les militantes et militants des syndicats concernés, la délégation du CG a voté une résolution qui recommande :

- ✓ Aux syndicats affiliés à la CSQ d'exprimer leur solidarité aux syndicats affiliés à l'Internationale de l'Éducation (IE) en Haïti en envoyant une lettre au ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle d'Haïti, afin de dénoncer les transferts arbitraires de ces personnes ;
- ✓ À la CSQ de contribuer financièrement à la location d'un local pour permettre aux syndicats affiliés à l'IE de travailler et de se réunir.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Les syndicats qui souhaitent faire part de leur appui peuvent utiliser la **lettre type** et la faire parvenir au ministère de l'Éducation d'Haïti, sans oublier de mettre la direction de la CSQ en copie conforme ([direction.generale@lacsq.org](mailto:direction.generale@lacsq.org)) lors de l'envoi.

